



Conseil des droits de l'homme

37^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Saint-Christophe-et-Niévès

Genève, le 19 janvier 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de Saint-Christophe-et-Niévès.

Nous félicitons Saint-Christophe-et-Niévès d'avoir adhéré à la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en 2020 et d'avoir ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2019.

La Suisse **recommande à Saint-Christophe-et-Niévès de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.**

La Suisse note avec satisfaction qu'aucune personne ne se trouve plus dans les couloirs de la mort depuis 2018 et qu'aucune exécution n'a été menée depuis 2008. Elle **recommande à Saint-Christophe-et-Niévès d'abolir la peine de mort dans son système juridique.**

Je vous remercie.